

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Lors de la séance de notre Conseil du 11 décembre 2014, le groupe socialiste a accepté le budget 2015 dans sa première mouture, lequel pré-sentait un déficit de presque CHF 2 millions, avec un enthousiasme pour le moins mesuré. Ce résultat l'avait alors déjà mené à s'interroger sur la capacité financière de notre collectivité à faire face à d'importants défis en termes d'investissements, tout en continuant d'assurer les frais de fonctionnement et d'entretien courants.

Ce soir, ce n'est pas sans peine que le groupe socialiste acceptera le budget 2015 révisé, qui – bien que ramenant en particulier les investissements de CHF 48 millions à CHF 23 millions et en réduisant globalement de 10% les biens, services et marchandises, ainsi que les subventions – prévoit un déficit conséquent, d'environ CHF 10 millions.

Nonobstant les coupes dans des prestations garantissant tant l'attractivité de La Chaux-de-Fonds que la qualité de vie de ses citoyens, ainsi que le renoncement à des projets qui permettraient à notre Commune de rayonner tout en répondant à des besoins et envies légitimes de la population, le budget présenté demeure fortement déficitaire. Au vu de cette prévision budgétaire, la fortune de la Ville ne devrait plus être que d'environ CHF 5 millions à la fin de l'année, alors qu'elle était de presque CHF 30 millions lorsque nous avons voté le budget 2015 dans sa première version.

Cette situation n'est pas sans susciter l'inquiétude du groupe socialiste, ce d'autant que, dès 2016, le nouveau plan comptable introduira un frein à l'endettement, respectivement, la réforme de la péréquation inter-communale des charges structurelles devrait entrer en vigueur et l'abandon en faveur de La Chaux-de-Fonds d'une grande partie de la rétrocession faite par l'Etat de l'impôt sur les frontaliers devrait être effectif. Dans ces conditions, un rapide redressement de la situation financière de notre Ville paraît essentiel, afin de prévenir non seulement une limitation drastique de sa capacité d'investissements, mais également sa mise sous tutelle. C'est parce que ces perspectives sont inenvisageables pour le groupe socialiste que celui-ci acceptera le budget tel que présenté à notre Conseil, alors même qu'il implique de consentir des sacrifices importants, notamment en

2994 Séance du lundi 4 mai 2015

coupant, voire en renonçant, à tout le moins dans un proche avenir, à des prestations qui nous sont chères, comme par exemple la distribution gratuite de sacs-poubelles aux parents d'enfants en bas-âges. Dans un con-texte différent, de telles mesures, comme celles touchant en particulier au Collège musical et au Foyer de l'écolier, ainsi que le report de projets tels que le Centre aquatique des Mélèzes, le Zoo-Musée et la Maison du Peuple, auraient faits bondir le groupe socialiste. Toutefois, la situation économique de notre collectivité est telle que des décisions douloureuses mais nécessaires doivent être prises, si l'on souhaite assurer à notre Ville une capacité financière qui soit, à terme, suffisante non seulement à la poursuite des efforts de rénovation et d'entretien courants, mais également au développement de projets porteurs de sens pour la population.

Les économies proposées ce soir ont le mérite d'être équitablement réparties entre les différents services, dénotant un effort collectif de l'ensemble de l'administration qui est à saluer. Cela étant, si des coupes relativement linaires s'avèrent pertinentes pour faire face rapidement à la situation de crise, dans laquelle se trouve La Chaux-de-Fonds, des réflexions plus pointues, notamment quant au rôle d'une collectivité publique, vont devoir être menées, afin d'assainir et de stabiliser dans la durée la situation financière. Pour ce faire, nous n'allons avoir d'autres alternatives que de rechercher avec détermination des solutions conciliées, afin de contenir, voire d'endiguer, le déficit structurel d'environ CHF 17 millions que présente notre Ville. Ce déficit, qui est lié, pour partie, à des recettes fiscales moindres qu'initialement projetées et en forte baisse depuis trois ans s'agissant tout particulièrement des personnes morales, nous oblige à réfléchir à des synergies et à une mutualisation des services, ainsi qu'aux prestations que notre collectivité veut et peut offrir à la population, voire souhaite favoriser, respectivement, à l'effectif indispensable pour ce faire.

Bien que le groupe socialiste le déplore, la reconstruction d'une situation financière durablement saine – prérequis nécessaire au dynamisme, ainsi qu'à la valorisation et au développement du potentiel de notre cité – passera immanquablement par des mesures d'économies s'agissant

également des charges de personnel. Des sacrifices importants vont devoir être consentis par les employés communaux, alors même que ceux-ci ne ménagent pas leurs efforts pour offrir à chaque citoyen des prestations de qualité et que la dotation de certains services ne rend pas toujours aisée la poursuite des missions. Pour le groupe socialiste, ces restrictions touchant le personnel communal ne seront acceptables que pour autant qu'à tout le moins les conditions cadre soient garanties, que la dureté des recherches d'économies salariales soit atténuée par des mesures à portée sociale et que les moyens, touchant de manière plus conséquente les employés à revenus modestes et les jeunes, ainsi qu'ayant une incidence sur l'ensemble de la durée de la carrière, soient évités.

Le nécessaire redressement de la situation financière de La Chaux-de-Fonds ne suppose cependant pas uniquement des recherches d'économies, mais également de trouver de nouvelles ressources fiscales, d'augmenter la capacité contributive tant de la masse des personnes physiques que de celle des personnes morales, sans envisager une quelconque hausse des impôts. Force est en effet d'admettre que la structure démographique, sociale et économique de notre Ville n'est pas à la mesure d'une commune de presque 40'000 habitants, ce qui explique l'insuffisance chronique des ressources que nous constatons.

Le groupe socialiste s'inquiète ici non seulement des signes de ralentissement, en particulier dans le secteur de l'horlogerie, industrie dont la santé financière de notre Commune est fortement dépendante, mais également de la santé sociale et économique de notre population, voire d'une certaine paupérisation de celle-ci. Nonobstant le contexte économique difficile, la réflexion portant sur les mesures d'intégration, la sortie de l'aide sociale, l'accès au marché du travail, ainsi que l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises doit être poursuivie, ainsi que concrétisée dans les faits. De même, notre collectivité doit, dans la mesure de ses capacités financières, poursuivre les efforts de rénovation et d'entretien entrepris depuis plusieurs années ; comme elle doit d'ailleurs continuer à investir.

Ce n'est qu'en cherchant à rester attractive, ainsi qu'en donnant l'image d'une ville résolument tournée vers l'avenir et porteuse de projets suscitant l'espoir, que notre collectivité pourra donner l'envie à de nouvelles entreprises de s'y implanter et pour celles déjà installées de s'y développer, respectivement, à de nouveaux habitants de s'y établir, en sachant qu'ils trouveront dans le sol chaud-de-fonnier, le terreau nécessaire à leur épanouissement. A cet égard, la finalisation de projets tels que la Place de la Gare ou la Salle de musique, ainsi que la poursuite de projets tels que le développement du quartier Le Corbusier sont autant de signaux forts d'une collectivité qui veut croire en son potentiel.

Avant de conclure, le groupe socialiste tient encore à signaler qu'il regrette, s'agissant du rapport de gestion, la disparité qui existe entre la restitution du fonctionnement des différents dicastères et services, alors que certains donnent nombres de renseignements, d'autres restent relativement superficiels, comme par exemple le Service de la jeunesse.

Concernant plus spécifiquement le budget 2015 révisé, sa présentation rend relativement opaque l'attribution des subventions culturelles, sportives et sociales. Or, dans une politique qui se veut participative, tant à l'égard des élus que de la population, l'accès à une information complète et détaillée devrait être la règle. C'est d'ailleurs la prérogative indispensable si l'on veut que les élus et la population soient réellement associés à la gestion de notre Ville.

2996 Séance du lundi 4 mai 2015

Le groupe socialiste souhaiterait dès lors qu'à l'avenir des tableaux récapitulatifs des différentes subventions allouées par la Commune soient annexés aux comptes et au budget.

Enfin, le groupe socialiste tient à remercier l'ensemble des services pour l'énorme travail effectué, afin de pouvoir soumettre ce soir à notre Conseil, tant les comptes 2014 que le budget 2015 révisé. Je vous remercie de votre attention.